

PER  
P-208  
E-7  
B

Vol. I

DÉCEMBRE 1902

N° 4

---

# BULLETIN

DU

# PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

## SOMMAIRE

Conservons le génie de notre langue.....	L'ABBÉ J.-CAMILLE ROY
<i>Terminologie</i> : Les chemins de fer.....	J.-E. PRINCE
Les jeux.....	CH. DAVELUY
<i>Lexique canadien-français</i> :	
Archaïsmes, Néologismes, Barbarismes, etc.....	LE COMITÉ DU BULLETIN
Mots anglais.....	“ “
Naturalisation des mots anglais au Canada.....	R. DE GOURMONT
Sarclures.....	LE SARCLEUR
Comptes rendus.....	A. R.-LAGLANDERIE

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA  
UNIVERSITÉ LAVAL  
QUÉBEC

# ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

a=a ouvert ( <i>avis</i> )	ã=eu nasal ( <i>un</i> )	j=j ( <i>jet</i> )
á=a fermé ( <i>âme</i> )	u=u ( <i>lu</i> )	k=k ( <i>képi</i> )
â=a nasal ( <i>an</i> )	û=ou français ( <i>con</i> )	l=l ( <i>la</i> )
e=e muet ( <i>le</i> )	ü=u semi-voy. ( <i>nuit</i> )	l=l mouillée ( <i>ailleurs</i> )
é=e fermé ( <i>dé</i> )	w=ou " ( <i>oui</i> )	m=m ( <i>mat</i> )
è=e ouvert ( <i>mer</i> )	y=i " ( <i>yeux</i> )	n=n ( <i>natte</i> )
ẽ=e nasal ( <i>pin</i> )	—	ñ=gn français ( <i>agneau</i> )
i=i ( <i>nid</i> )	b=b ( <i>beau</i> )	p=p ( <i>pas</i> )
o=o ouvert ( <i>port</i> )	c=ch français ( <i>chou</i> )	r=r dentale ( <i>dru</i> )
ó=o fermé ( <i>dos</i> )	d=d ( <i>dent</i> )	s=s dure ( <i>soie</i> )
ô=o nasal ( <i>bon</i> )	f=f ( <i>fin</i> )	t=t ( <i>tôt</i> )
œ=eu ouvert ( <i>leur</i> )	g=g dur ( <i>gant</i> )	v=v ( <i>vent</i> )
œ̃=eu fermé ( <i>eux</i> )	h=aspiration ( <i>hâte</i> )	z=z ( <i>zéro</i> )

*k*=k mouillé—*g* = g mouillé—*r* = r grasseyée

- [ ] = Deux signes qui se suivent, et dont le second est entre crochets, représentent un son ou une articulation intermédiaire, le son marqué par le premier participant au son marqué par le dernier.
- = Le point supérieur indique que le son précédent est relativement bref.
  - : = Les deux points indiquent que le son précédent est relativement long.
  - ' = L'apostrophe marque la liaison.
- (Ces trois derniers signes ( ' : ' ) ne sont employés que dans certains cas, où ces indications paraissent nécessaires pour la lecture de la prononciation figurée.)

REM. — La prononciation, figurée, entre parenthèses, après le mot qui forme la tête d'un article lexicographique, est la prononciation canadienne-française populaire. La prononciation d'un mot, correcte ou défectueuse suivant le cas, est aussi figurée dans le corps de l'article, s'il est besoin.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

On remarquera, pour les voyelles, que a, o, et œ non accentués, ainsi que è, sont ouverts, que l'accent aigu est le signe diacritique des sons fermés (á, ó, é, éé), que le *tilde* est le signe des nasales (ã, ô, ẽ, œ̃) que u accentué (û) a la valeur de l'ou français, et que e non accentué représente l'e muet ou l'eu mi-ouvert très bref.

# Z. PAQUET

MAGASIN A RAYONS

*Arrivage quotidien de*

## HAUTES NOUVEAUTÉS

— POUR —

COSTUMES TAILLEUR,  
MANTEAUX,  
COLLERETTES,



JUPES DE ROBES,  
TOURS DE COU,  
FICHUS POUR DAMES,  
Etc., Etc.

"TWEEDS" ANGLAIS ET ECOSSAIS,  
SERGES DE HAUTE VALEUR POUR MESSIEURS.

Le rayon **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs,  
de la est à lui seul un grand magasin.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS

MEUBLES ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA  
DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES ★ MEUBLES

USTENSILES DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ

**Z. PAQUET,** 163 a 171, Rue St-Joseph,  
QUEBEC.

TELEPHONE : 2394

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude.

# H. BEAUTEY

IMPORTATEUR DE

## Vins, de Liqueurs et de Conservees

Françaises les plus recherchées.

Nous détenons les meilleurs crus:

CLARET, SAUTERNE,  
BOURGOGNE, PORT  
et vins SHERRY.

Article spécial:

Le meilleur  
CAFÉ  
français.

GEORGE PATRY Rue de la Fabrique, 22  
GERANT Tél. 116 QUEBEC



**C. B. Lanctot, 5 rue St-Jean, Québec**

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chemins de Croix en bas relief et Peinture à l'huile, etc.—Vases sacrés, Statues, Candélabres, Soiries, Broderies, Passementeries, Mérinos à Soutanes  
Articles religieux.—SPÉCIALITÉ: Bannières, Drapeaux, Insignes, etc., etc., et

## CONSERVONS LE GÉNIE DE NOTRE LANGUE

---

Nous venons de lire ceci, qui vise très manifestement la Société du Parler français :

“ J’entends dire que les Anglais ne se refusent aucun des mots qui leur sont commodes : ils les prennent partout où ils les trouvent chez leurs voisins. De telles usurpations sont permises . . . Les paroles ne sont que des sons dont on a fait arbitrairement les figures de nos pensées. Ces sons n’ont en eux-mêmes aucun prix . . . Qu’importe qu’un mot soit né dans notre pays, ou qu’il nous vienne d’un pays étranger ? La jalousie serait puérile, quand il ne s’agit que de la manière de mouvoir ses lèvres, et de frapper l’air ”.

Qu’en dites-vous, Messieurs de la Société ? Voilà sans doute qui est parler net ; et voilà surtout qui va enfin éclairer votre zèle.

Voulez-vous savoir maintenant qui s’insurge déjà contre vos règlements, contre vos prétentions, et fait ainsi voir toute la vanité de vos desseins ? Bien sûr, c’est un de ces compatriotes, comme il y en a trop de par le pays, qui ne se soucient pas de soigner leur langage, qui essaient de justifier scientifiquement leurs anglicismes, qui entendent bien librement *mouvoir leurs lèvres*, et aussi commè ils le voudront *frapper l’air* ! Hormis que ce ne soit un journaliste en détresse, que tant de tapage autour du parler français ahurit, et qui entreprend de couvrir de tout le prestige d’une théorie sa manière franco-saxonne ?

Oh ! que non ! Le premier ennemi sérieux que la Société du Parler français paraît avoir suscité, et que l’apparition du *Bulletin* a dû faire malicieusement sourire, c’est un fin prélat qu’au dix-septième siècle on nommait Monsieur de Fénelon, et que quelques rhétoriciens appellent encore aujourd’hui le Cygne de Cambrai. Mais oui, c’est Fénelon, le doux Fénelon lui-même, qui a décoché ce trait contre nous, qui quelques mois avant de mourir a écrit ce que vous avez lu plus

haut, et ce que l'on croirait avoir été conçu tout exprès pour nous ennuyer. Et cela, il l'a destiné à des personnages beaucoup plus considérables que nous, à l'illustre compagnie dont il était, à Messieurs les académiciens de France. (1)

Et donc, s'il faut en croire Fénelon, auteur de la *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, les mots sont des sons, ces sons n'ont en eux-mêmes aucun prix : laissons donc les Canadiens-Français dire les mots ou rendre les sons qu'ils voudront.

Mais là, vrai : est-il bien sûr que les choses soient ainsi ? Et cette théorie ne doit-elle pas plutôt être mise au nombre des chimères que Louis XIV, et après lui Nisard reprochent à Fénelon ? Ne serait-il pas plus juste d'affirmer que chaque langue a un caractère et une vie qui lui sont propres ; que chaque langue, en d'autres termes, a son génie ; et que les mots, pris isolément ou groupés d'une certaine façon dans la phrase, manifestent très précisément ce génie ? Certes, il n'est pas nécessaire d'être profond philologue (Fénelon ne prisait pas fort la philologie ; ce qui d'ailleurs ne l'empêchait pas d'écrire le plus conformément possible au génie de sa langue) pour le constater. Il est même inutile de démontrer une chose que tout le monde sait, et que chacun sent mieux encore.

Donc, chaque peuple a sa tournure d'esprit, et se crée une langue qui lui corresponde. Vocabulaire et syntaxe sont appropriés au besoin et à la nature de cet esprit. Et c'est justement parce que l'esprit latin ne ressemble pas à celui du nord, et que c'est lui qui a façonné et comme pétri l'âme française, que notre langue ne ressemble pas tout à fait à l'anglais, ni à l'allemand. Entendez plutôt comme les mots anglais et les mots allemands sonnent mal, sonnent *étrangement* à nos oreilles françaises ; voyez surtout comme les tournures anglaises paraissent barbares au Canadien qui les subit en lisant son journal, ou en écoutant une conversation. Les anglais peuvent d'ailleurs en dire autant de nos tournures et de nos expressions françaises, et c'est en quoi ils montrent infiniment de bon goût. Tout cela est affaire d'habitude sans doute ; mais cette habitude est aussi affaire de climat, affaire de race, affaire de tempérament, et en somme et surtout affaire d'esprit.

Et dès lors, il importe extrêmement qu'on ne mêle pas trop les langues, et que chacune se protège contre les débordements de sa voisine. Il ne peut être désirable que les langues se pénètrent et se confondent, et risquent ainsi de perdre leur caractère propre. Les

---

(1) *Lettre à l'Académie*, ch. III.

langues vivantes se transforment sans cesse, mais il faut qu'elles se développent dans le sens de leurs traditions et de leur génie. Et la meilleure façon de les enrichir, c'est ou bien de puiser dans le vieux fonds qui est toujours nôtre, ou bien de créer des mots qui naissent des entrailles mêmes de la langue, si l'on pouvait se servir d'une image aussi nouvelle. Mais, pour nous Canadiens-Français, accueillir sans réserve suffisante les mots anglais sous prétexte d'enrichir notre vocabulaire, c'est oublier que nous compromettons en ce qu'il a d'essentiel, en son génie même, notre parler français.

Au surplus, Fénelon lui-même a compris les dangers de sa propre théorie. Et avec cette souplesse ondoyante qui était sienne, et qui lui permettait de pousser parfois jusqu'à la contradiction, il a écrit dans une autre page de sa *Lettre*, qui suit celle que nous avons citée : " J'avoue que si nous jetions à la hâte et sans choix dans notre langue un grand nombre de mots étrangers, nous ferions du français un amas grossier et informe des autres langues d'un génie différent ".

Notre langue, sans doute, ne possède pas encore de certains mots qui désignent des choses nouvelles que nous, Français, nous n'avons pas inventées, mais dont nous savons fort bien nous servir. Dans ce cas, si le mot étranger qui les signifie est tel que nous ne puissions pas en créer un autre qui soit aussi expressif ; si surtout ce mot étranger s'est répandu parmi nous avant que nous ayons pris soin de nommer autrement la chose, acceptons-le, pourvu toutefois qu'il ne répugne pas trop à l'oreille française qui aime les sons clairs, faciles et coulants. Mais de grâce, ne laissons pas pénétrer dans notre langue un mot anglais dont nous avons déjà l'équivalent français, et surtout, n'usons jamais de tournures anglaises ; jamais nous ne sommes excusables de le faire. - Servons-nous toujours de constructions syntaxiques françaises, fussent-elles de beaucoup plus longues que les anglaises.

Que voulez-vous ? Notre langue manque de certaines qualités qui sont à d'autres. Il y a dans l'anglais je ne sais quoi de court, comme dirait Fénelon, qui vous fait parfois désirer ses vertus. Mais il est nécessaire que chaque langue ait ses qualités originales qui ne soient pas celles de sa voisine. Et c'est précisément parce que notre langue française a telles autres qualités de souplesse, d'élégance, de clarté, d'harmonie, et je ne sais quoi d'attique, qu'elle n'a pas telles autres propriétés qui sont spéciales au parler anglais. Et il importe qu'il en soit ainsi, et que nous préservions donc de toute altération le génie de notre langue. Le jour où nous serons indifférents à l'endroit du choix des mots et des tournures étrangères, le jour où nous aurons cessé d'être chatouilleux sur ce point, soyons sûrs que ce jour-là nous aurons

commencé à perdre avec le génie de notre langue quelque chose de l'esprit de notre race. Les langues se modifient, c'est leur histoire qui le prouve, dans la mesure même où les âmes se transforment. Prenons garde que notre tendresse pour les anglicismes n'accuse chez nous une certaine et trop grande déviation de l'esprit français.

Travaillons, si nous le voulons, à enrichir la langue française. Voltaire se proposait un jour de "faire l'aumône à cette gueuse pincée et dédaigneuse qui se complait dans son indigence". (1) Seulement que tous ceux d'entre nous qui écrivent et qui parlent se souviennent toujours que le meilleur moyen de l'enrichir, c'est de chercher dans l'étude même de son génie les conditions naturelles de son développement; que d'ailleurs il n'est pas prudent de fabriquer dans son cabinet de travail des vocables nouveaux; que surtout on n'a pas enrichi une langue quand on l'a encombrée de mots étrangers, quand par des emprunts indiscrets, on lui a fait perdre ses qualités originales.

Nous osons mettre, en terminant, sous les yeux du lecteur, pour que nos anglomanes puissent la méditer, cette boutade de Nisard: "Se plaindre qu'on n'a pas assez de sa langue pour exprimer ses idées est la marque qu'on croit avoir assez d'idées pour remplir plusieurs langues: c'est de la vanité qui va bien à la médiocrité".

J.-CAMILLE ROY, Ptre.

---

Nouveaux membres de la Société du Parler français au Canada (admis le 27 novembre dernier): \* E.-Z. Massicotte, Montréal; \* P.-H. Béchard, Lewiston; \* C.-James Barnard, Trois-Rivières; \* L. Auger, Lévis; \* J. Allaire, Québec; \* Arthur Hamel, Q.; \* J.-A. Blanchette, Kamouraska; \* J.-E. Pouliot, Fraser-ville; \* J.-E. Plamondon, Q.; \* C.-O. Samson, Q.; \* E.-M. Talbot, Q.; \* Mlle M.-E. Turcotte, Rigaud; \* l'abbé E. Nadeau, Q.; \* l'abbé J.-A. Lemieux, Petit Sém. de Ste-Marie de Monnoir; \* l'abbé L.-E. Bédard, Q.; \* Sœur Saint-Urbain, Cong. N.-D., St-Roch, Q.; \* Zotique Guérin, Lachine; \* J.-A. Richard, Montréal; \* S. E. Gagnon, Q.

\* \* \*

M. Firmin Paris et M. B., qui disputaient dans la *Semaine Religieuse de Québec* sur l'origine du mot *cheniquer*, ont déposé leurs plumes au moment où peut-être ils allaient s'entendre. Le débat s'est terminé sur un ton qui n'avait rien d'amical. Les philologues sont parfois chatouilleux à l'endroit des étymologies. *Genus irritabile*...

---

(1) *Lettre à Frédéric, 31 août 1749.*

# TERMINOLOGIE

## LES CHEMINS DE FER

(suite)

**Damer** (*to tamp*).—Battre les terres et les pavés avec le bois appelé *dame*. Le *damage*.

Il faudra onduler la surface du ballast et la lisser, après *damage*. —GUÉRIN, PALAA.

**Décharge de garantie** (*release of responsibility*).—C'est la clause de non responsabilité. On l'appelle généralement *bulletin de garantie* ou *bulletin de non garantie*, mais cette expression est inexacte, les clauses touchant la responsabilité étant contenues au dos du récépissé ou du contrat et non sur un document à part. —SARRUT, etc.

**Déchets de route** (*leakage, shortage*).—Voir *Creux de route*.

**Déclaration en douane** (*custom's manifest*).—A lieu quand les marchandises expédiées traversent la frontière.

**Déclaration d'expédition** (*shipping bill*).—Les renseignements de l'expéditeur à la compagnie pour opération et direction du transport. On dit aussi *bulletin d'expédition*, *note d'expédition*, *feuille d'expédition*. Le mot propre est *déclaration d'expédition*. La *feuille d'expédition* (*way-bill*) est une feuille de papier libre que les compagnies font voyager avec les marchandises. Voir lettre F.—SARRUT.

**Déclassement** (*the changing of class*).—La plupart des compagnies françaises prévoient le cas où un voyageur désire passer d'une classe à une autre que celle qu'il avait d'abord choisie.

La demande à cet effet s'appelle demande de *déclassement*.—PIC.

**Décrochage** (*the uncoupling of the cars*).—L'attelage et le *décrochage* des chars.—PALAA.

**Délai de validité** (*time limit*).—Expression générale qui s'emploie souvent par rapport aux billets. Des billets d'aller et retour avec *délai de validité*. Ce délai écoulé, il y a péremption; on dit alors que le billet est *périmé*.—PICARD.

**Détaxe** (*rebate*).—Diminution du tarif qu'un expéditeur a droit en certains cas de demander pour des marchandises qui ont été exportées dans un certain délai.

Cette réduction a lieu aussi avec les compagnies de chemins de fer du Canada, mais elle ne va pas *de droit*. Elle n'a lieu que *suivant*

*convention* et pour des motifs auxquels l'*exportation* est indifférente. Ainsi, un négociant faisant beaucoup d'affaires avec une compagnie de chemins de fer, dans l'espace d'une année, obtiendra souvent une réduction de tarif. Ce sera aussi une *détaxe*, mais une *détaxe* purement conventionnelle.

**Disque, disque-signal** (*switch, station signal, semaphore*).— Les *disques-signaux* protègent les stations, les passages à niveau, les points d'embranchement et autres endroits dangereux. Il y a aussi le *disque d'arrêt*. C'est ordinairement une espèce de plaque mobile, rouge d'un côté, blanche de l'autre, qui indique par la couleur si la voie ferrée est libre ou non.—VIGOUROUX, PALAA, LAROUSSE.

**Devers de la voie** (*elevation of the outer-rail on a curve*).— Dans les parties courbes, le rail extérieur est surhaussé et forme ainsi le *devers de la voie*, qui a pour objet de neutraliser les effets de la force centrifuge.—VIGOUROUX.

**Démarrage** (*the starting of the train*).—L'opération du *démarrage* a pour objet de mettre en mouvement une machine seule, ou un train remorqué par une ou deux machines.—PALAA.

**Détresse** (*train in trouble, in distress*).—En termes de chemins de fer, on entend par *détresse* l'arrêt accidentel d'un train ou d'une machine, en pleine voie, par suite d'avarie de la locomotive, de manque de vapeur, ou d'avarie quelconque au matériel roulant. — Train resté *en détresse* au milieu des neiges. — Convoi tombé *en détresse*, etc. — PALAA.

**Disponibilité** (*on leave, on sick leave, etc.*).— Fonctionnaire mis *en disponibilité*. Ce n'est pas là la retraite; car, cette dernière indique la fin du contrat de services, tandis que le fonctionnaire *en disponibilité*, pour cause de maladie, par exemple, est encore à l'emploi de la Compagnie et reçoit à ce titre une partie de son traitement.—PALAA.

**Embarras** (*the blocking of the wheels or cars*).— L'*embarras* des roues . . . pour les wagons en stationnement au sommet d'une rampe ou sur un palier intermédiaire.—Voir au mot *calage*.—PICARD.

**Expédition en port dû ou en port payé** (*prepaid freight or collect freight*).—Il y a *expédition en port dû* quand les frais de transport sont à la charge du destinataire, *en port payé* quand l'expéditeur s'est chargé lui-même de ces frais.

J.-E. PRINCE.

(à suivre)

## LES JEUX

On se plaint, non sans raison, que l'anglicisme fait invasion dans le commerce, dans la politique, dans l'industrie; que dira-t-on de son invasion dans la gymnastique! Il semble que la gymnastique et les jeux soient d'invention anglaise, le monopole des fils de la fière Albion, et qu'il soit impossible de s'amuser et de jouer sans parler anglais. Sans doute, dans leur éducation très pratique, les Anglais donnent une fort grande importance à la culture physique; mais ils ne sont pas les créateurs de la terminologie des jeux, et la langue française n'est pas si pauvre qu'elle la doive emprunter en bloc à sa rivale d'outre-Manche.

“ L'histoire linguistique des jeux en plein air, dit M. R. de Gourmont, <sup>(1)</sup> est curieuse. On en trouverait difficilement un seul, parmi ceux qui ont été réimportés d'Angleterre, qui ne fût connu et toujours pratiqué en France par les enfants. Ainsi la *balle à la crosse* nous est revenue sous le nom de *cricket*; la *paume*, sous le nom de *tennis*; le *ballon*, sous le nom de *foot-ball*; le *mail*, <sup>(2)</sup> sous le nom de *croquet*. Il suffirait évidemment de donner un nom anglais aux *boules*, à la *marelle*, ou au *cerceau*, pour voir ces jeux innocents faire leur entrée dans le monde”.

La terminologie des jeux ne fait donc pas défaut dans la langue française, et il n'y a aucune raison de nous servir du mot anglais à l'exclusion du mot français. Sans doute, les Français les premiers nous donnent le mauvais exemple. “ Des vocabulaires entiers sont gâtés par l'anglais. Tous les jeux sont devenus d'une inélégance verbale qui doit les faire mépriser de quiconque aime la langue française. Des journalistes français ont fondé il y a un an ou deux un cercle qu'ils baptisèrent *Artistic-cycle-club*; ont-ils honte de leur langue ou redoutent-ils de ne pas la connaître assez pour lui demander de nommer un fait nouveau?... Notre anglais est d'une inutilité évidente. *Sportsman*, *sportswoman*, *snowboot*, *smoking*, *music-hall*, *select*, *leader*: aucun de ces mots, dont la liste est inépuisable, n'ont même l'excuse d'avoir pris la langue française au dépourvu; aucun qui ne pût trouver dans notre vocabulaire son exacte et claire contrepartie”. <sup>(3)</sup>

(1) *Esthétique de la langue française*, page 89.

(2) C'est le mot latin tout vif, *malleus* (mail, maillet). Il est fait mention de ce jeu dans *La maison des jeux académiques*, à Paris, chez Etienne Loyson, 1665.

(3) R. de Gourmont, *ibid.*

Monsieur Adjutor Rivard, dans son article, *l'Anglais en France*, paru dans le deuxième numéro du BULLETIN, nous a exactement démontré que nous ne pouvons pas nous autoriser de la licence de nos cousins de France, parce que le milieu où nous vivons nous fait une obligation de défendre notre langue contre l'intrusion de mots anglais dont nous avons l'équivalent français. Laisser envahir notre langue par des mots anglais, c'est diminuer son importance, son utilité, sa beauté. Les mots anglais sont très beaux dans Shakespeare, mais ils ne sauraient être un ornement dans une phrase française.

Nous nous proposons donc de donner ici un certain nombre d'expressions françaises qui devraient, croyons-nous, remplacer les expressions anglaises actuellement en usage dans les *jeux*.

Aujourd'hui nous dirons un mot d'un jeu en honneur chez nos écoliers et que nous appelons généralement: "*All away*".

Ce jeu consiste à déterminer deux camps parallèles plus ou moins distants, dans l'un desquels tous les joueurs se groupent, excepté un ou deux qui, placés sur une ligne centrale entre les deux camps, donnent le signal du commencement de la partie, en criant: *All away!* A ce signal tous les joueurs doivent sortir du camp qu'ils occupent et passer à l'autre en évitant de tomber sous la main de ceux qui ont donné le signal de sortie.

Ce jeu porte en France le nom de: *L'épervier* ou *la passe*, et les livres de jeux français en font la description suivante:

Le *terrain* est une cour, une place, une prairie quelconque. On y trace deux camps limités par des lignes parallèles et séparés par une distance plus ou moins longue selon l'âge des joueurs.

Un ou deux des joueurs, déterminés par le sort, occupent une ligne centrale à égale distance des deux camps; ils prennent le titre d'*éperviers*. Tous les autres joueurs occupent l'un des deux camps.

Les éperviers crient: *En chasse!* Aussitôt tous les autres joueurs doivent passer d'un camp à l'autre sans tomber aux mains des éperviers.

Quiconque est touché par un des éperviers est *pris*.

Les prisonniers deviennent les auxiliaires des éperviers. Ils peuvent se prendre par la main deux à deux et chercher à saisir les joueurs, qui lorsqu'ils sont touchés s'ajoutent à la chaîne. Ils peuvent encore former une seule longue chaîne, constituant une espèce de filet qui fait obstacle au passage des joueurs. Dans ce cas, les éperviers restent derrière la chaîne, et font prisonniers, en les touchant, ceux qui restent pris entre les mailles du filet.

Quand il ne reste plus personne à prendre, la partie est finie.

CH. DAVELUY.

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(suite)

### Archaismes, Néologismes, Barbarismes, etc.

**Arlepape** (pron. arlepap), *var.*: **Arlepate** (pron. arlepat), **Arlepipe** (pron. arlepayp) s. f. pop. ← ang. *hornpipe*.

|| Sorte de danse écossaise.

**Bad luck** (pron. ba'd lo'k) loc. ang.

|| Malchance, déveine, guignon, guigne. Ex.: C'est une *bad luck*, = c'est une malchance.—J'ai de la *bad luck*, = j'ai du guignon, je suis poursuivi par la guigne.—Il est dans la *bad luck*, = il est dans la déveine.

REM. *Guigne* n'est pas admis par l'ACAD. mais est reçu dans la langue (DARM., LAR., GUÉRIN).

**Bad lucké** (pron. ba'd lo'ké) adj. ← ang. *bad luck*.

|| Malchanceux, poursuivi par le guignon, par la guigne, guignard.

REM. *Guignard* n'est pas admis par l'ACAD. mais se trouve dans LAR. et GUÉRIN.

**Balloon** (pron. ba'lû'n) s. f. ← ang.

|| Ballon (au sens le plus étendu de ce mot, c'est-à-dire un corps quelconque, de forme arrondie, creux, et plutôt léger). Ex.: Faire des *balloons*, = faire des bulles de savon.

**Batch** (pron. ba'te) s. f. ← ang.

|| Fournée (et par extension, quantité plus ou moins considérable de personnes ou de choses, assemblage d'objets de même nature liés ensemble). Ex.: Une *batch* de candidats, = une fournée de candidats.—Une *batch* de lettres, = un paquet, une botte de lettres.

**Beam** (pron. bi'm) s. f. ← ang.

1° || Poutre.

2° || Banc ou chevalet de bois (sur lequel les corroyeurs étendent les peaux pour les écharner).

3° | *Cross-beam*, = maîtresse-poutre.

**Bay-window** (pron. béwindô) et **Bow-window** (pron. bôwindô) s. m. ang.

|| Fenêtre en saillie.

¶ Le mot anglais *bow-window* est parfois usité en France, et on le trouve dans quelques dictionnaires (*Dict. manuel ill.*, PAUL ROUBAIX). "Les architectes, dit M. Rémy de Gourmont (*Esthétique de la langue française*, 2<sup>e</sup> édit., 1889, p. 86), ont imité en France les fenêtres appelées par les Anglais *bow-window*: voilà un mot dont je ne sais rien faire. Jadis il serait devenu aussitôt *beauwindeau* (comme de *bowsprit* les marins firent *beaupré*); sa lourdeur aurait pu choquer, mais non sa forme. Il était d'ailleurs bien inutile, puisque, d'après Violet-Leduc, il a un exact correspondant en vrai français, *bretèche*." Cependant, le mot *bretèche*, qui d'après son étymologie (celtique: *berthesca*, ou bas-latin: *britisca*) signifierait: balcon, saillie de bois couverte (BESCH.), et qui s'est dit autrefois de la saillie d'une toiture (GUÉRIN), ne s'entend plus guère que d'une pièce de fortification ou partie crénelée des anciennes murailles (LITTRÉ).

**Beans** (pron. bi'n) s. f. pl. ← ang.

|| Haricot ou fèves au lard.

REM. Dans certaines parties du pays, on désigne spécialement par *beans* les haricots *blancs* qu'on emploie de préférence pour apprêter ce plat canadien. Ex.: Avez-vous des *fèves* à vendre? Non, je n'ai que des *beans*, = je n'ai que des haricots blancs.

**Beater** (pron. bité) v. tr. ← ang. *to beat*.

|| Vaincre, surpasser, l'emporter sur quelqu'un ou quelque chose. Ex.: Il m'a *beaté*, = il m'a vaincu.—Tu me *beates*, = tu l'emportes sur moi, tu es plus fort, plus habile que moi.—Cela *beate* tout le reste, = cela surpasse tout le reste.

¶ *Bitter* est un verbe franç., non admis par l'ACAD., et qui a un tout autre sens; en marine, il sign. fixer un câble sur la tête de la bitte (DARM., BESCH.).

**Bécosse** (pron. bé'kô's) v. tr. pop. ← ang. *back-house*.

|| Latrines, cabinet, commodités.

**Bed** (pron. bê'd) s. m. ← ang.

1<sup>o</sup> || Banc-lit.

Ce mot composé désigne bien ce qu'on entend par *bed*: un meuble qui sert de banc quand il est fermé, de lit quand il est ouvert. On dit plus souvent *bed* que *banc-lit*, mais les deux termes sont en usage au Canada.

2° || Lit (couche d'une chose quelconque étendue sur une autre).  
Ex.: Un *bed* de mortier, = un lit de mortier.

¶ Cf. *Bédière*, s. f. du patois normand, sign. lit, couche (DU BOIS).

**Bedder** (pron. bédé) v. tr. ←= ang. *to bed*.

|| Fixer une chose quelconque dans un lit de ciment, de mortier, de mastic, etc. Ex.: *Bedder* une vitre, = poser une vitre à une fenêtre et la fixer dans du mastic.—*Bedder* une pierre, = asseoir une pierre sur un lit de ciment ou de mortier.

**Bit** (pron. bit) s. f. ←= ang.

|| Un peu, un petit morceau, une miette. Ex.: Une *bit* de tabac, = une pincée de tabac.—Je n'en ai pas une *bit*, = je n'en ai pas une miette.

¶ *Bit* et *Bitte* sont des mots français, mais ont un sens tout différent. *Bit* (pron. bi), terme de l'industrie diamantaire, est une couronne à diamant pour inciser (LAR. GUÉRIN), *Bitte*, terme de marine, désigne une pièce placée à l'avant d'un navire et formée de deux montants et d'une traverse sur laquelle s'enroulent et s'amarrent les câbles (DARM.). *Bit* ←= holland. *bit* sign. morsure; *Bitte* ←= anc. scandinave *bite* sign. poutre.

**Black-ball** (pron. bla-k bôl) s. m. ←= ang.

|| Cirage (pour chaussures), cirage en pâte, cirage anglais.

On nomme *cirage* toute composition qui sert à rendre les chaussures noires et luisantes (DARM.), et *cirage anglais*, la composition en pâte dont on fait usage aujourd'hui, parce qu'elle était originairement préparée à Londres (BESCH.).

¶ Le terme *black-ball* vient de la marque de commerce d'une maison anglaise qui préparait un cirage en pâte et le vendait dans des boîtes rondes portant l'étiquette *black-ball*.

**Black-eye** (pron. bla-k ay) s. f. et m. ←= ang.

1° || Coup de poing sur l'œil. Ex.: Je lui ai donné une *black-eye*, = un coup de poing sur l'œil.

2° || (Effet de ce coup de poing, c.-à-d.) œil poché, œil au beurre noir. Ex.: Il est sorti de la bagarre avec un *black-eye*, = un œil poché.

**Blizzard** (pron. bli-zœrd) s. m. ←= ang. am.

|| "Tourmente d'hiver de violence extraordinaire" (CLAPIN).

REM. Si l'on emploie ce mot, qui n'a pas d'équivalent exact en français, on devrait le prononcer à la française: "bli:zɑ:r".

**Blood** (pron. blôd) adj. et s. m. ←= ang.

|| Crâne, généreux, franc, brave, d'un caractère décidé, homme de caractère.

**Bluff** (pron. blo:f) s. m. ← ang. am.

1° || Poker (jeu de cartes).

2° || Battage, action de chercher à en imposer à quelqu'un, à le décourager, par une feinte confiance en soi-même. Ex.: Il prétend l'emporter, mais n'en croyez rien: c'est du *bluff*, = c'est du battage. — Pas de *bluff*! = Pas de battage... ça ne prend pas.

¶ Le mot *bluff* est souvent employé dans les journaux français. Le mot *battage* est popt employé en France pour mensonge, hâblerie ayant pour but de duper, d'en faire accroire (LAR.), de jeter de la poudre aux yeux.

**Bluffer** (pron. blo:fé) v. tr. et intr. ← ang. to bluff.

1° v. tr. || Rouler quelqu'un, lui en imposer, le détourner d'un dessein, l'effrayer par de faux airs de confiance en sa propre force ou en ses propres ressources.

2° v. intr. || Chercher à en imposer, feindre une grande confiance en soi-même dans le but de décourager les autres (spécialement, à certains jeux de cartes, comme le poker).

**Bluffeur** (pron. blo:fœ:r) s. m. et adj. ← ang. bluffer.

|| Qui cherche à en imposer.

**Bolt** (pron. bó:lt) s. f. ← ang.

1° || Boulon.

2° || Course.

**Bolter** (pron. bó:lté) v. tr. et intr. ← ang. to bolt.

1° v. tr. || Boulonner (assujettir, fixer au moyen de boulons).

2° v. intr. || S'emballer, faire un écart, en parlant d'un cheval; en t. de manège, se dérober.

3° v. intr. || Se dérober (en parlant d'une personne), abandonner son parti dans un moment critique, et généralement fuir, se sauver, décamper, s'esquiver. Ex.: Le ministère croyait pouvoir compter sur ses amis, mais ils ont *bolté*, = ils l'ont abandonné.—Quand il m'a vu venir, il a *bolté*, = il s'est enfui, il s'est esquivé.

4° v. intr. || Se hâter, courir, travailler vite, faire beaucoup d'ouvrage. Ex.: On a *bolté* ce matin, = on a fait beaucoup d'ouvrage ce matin.—Je l'ai vu passer, je t'assure qu'il *boltait*, = qu'il allait vite, qu'il se hâtait.

**Bolteur** (pron. bó:ltœ:r) s. m. ← ang. bolter.

|| Lâcheur (celui qui abandonne son parti, ses amis, dans un moment critique).

LE COMITÉ DU BULLETIN.

(à suivre)

## Mots Anglais

**Ball-bearings** (pron. bi:l bê:ri:nz) ang.

|| Boîte à billes, cuvette à billes, billes.

Ce sont de petites boules sur lesquelles s'opère la rotation de certains mécanismes : vélocipède à billes (DARM.).

REM. Ce terme anglais, *ball-bearings*, est employé par les cyclistes, pour désigner, dans le mécanisme d'une bicyclette, les cuvettes à billes dans lesquelles s'emboîtent les axes du pédalier et des moyeux.

**Block head** (pron. bløk hê:d) ang.

|| Buse, buche (personne stupide, qui a la tête dure).

**Blue nose** (pron. blú: nô:z) ang.

|| Nom de mépris donné aux habitants des provinces maritimes et sign. litt.: *nez bleu*.

**Bond (in)** (pron. in bo:nd) ang.

1<sup>o</sup> || En transit.

REM. Des marchandises en transit sont des marchandises qui ne font que traverser un pays sans payer les droits à la douane (DARM.), et même sans subir de visite (BESCH.). Les mots suivants ne sont pas admis par l'Acad., mais sont reçus dans la langue française : commerce *transitaire*, commerce qui consiste à expédier des marchandises en transit ; état *transitaire*, état que traversent des marchandises en transit ; un *transitaire*, un commerçant qui fait le transit ; *transiter*, passer en transit (au sens tr. et intr.) ; se *transiter*, être passé en transit, en parlant des marchandises (BESCH.).

2<sup>o</sup> || En entrepôt.

L'entrepôt, dans cette locution, s'entend du magasin public où sont déposées les marchandises sujettes à des droits, jusqu'à l'acquittement de ces droits (BESCH.).

**Bookkeeper** (pron. bú:kki:pœ:r) ang.

|| Teneur de livres.

**Bookkeeping** (pron. bú:kki:pi:n) ang.

|| Tenue des livres.

**Boot-tree** (pron. bôt tri:) ang.

|| Embouchoir.

Forme que le bottier introduit dans les bottes pour les maintenir ou les élargir (DARM.).

**Box car** (pron. bo:ks ka:r) ang.

|| Wagon (couvert) à marchandises.

**Boys (nos)** (pron. bo:yz) ang.

|| Nos gars.

*Nos boys* se dit, au Canada, surtout des jeunes gens qui font partie d'associations athlétiques et se livrent aux exercices qui en sont l'objet.

**Bow-saw** (pron. baó sá:) ang.

|| Scie à chantourner.

Scie à lame mobile qu'on peut faire tourner sur elle-même de manière à lui faire suivre des lignes sinueuses (DARM.).

**Brain** (pron. bré:n) s. ang. sign. *cerveau*, et usité dans les locutions suivantes.

1° | Avoir quelque chose sur le *brain*, = avoir une idée fixe, une toquade.

2° | Avoir du *brain*, = avoir une bonne cervelle, une bonne tête.

**Break-water** (pron. bré:k wá:tœ:r) ang.

|| Môle, brise-lames.

**Breast-hook** (pron. brè:st hú:k) ang. T. de marine.

|| Guirlande.

La guirlande est une pièce de liaison de l'avant et de l'arrière des navires (LAR.).

**Broker** (pron. bró:kœ:r) ang.

|| Courtier.

**Buff** (pron. bo:f), **Buff's skin** (pron. bo:f skin) ang.

|| Buffle, cuir de buffle.

Par extension, on dit, en français, *buffle*, *cuir de buffle*, comme en anglais *buff*, *buff's skin*, pour désigner de la peau de bœuf, d'élan, etc., préparée et employée comme le cuir de buffle (DARM.).

**Bull's eye** (pron. bú:lz a:y) ang.

|| Mouche. Ex.: Faire une *bull's eye*, = faire mouche (mettre la balle dans le point noir).

La *mouche* est un point noir qu'on vise dans un tir avec une arme à feu (DARM.).

**Bunting** (pron. bontiñ) ang.

|| Etamine, étamine à pavillon.

L'*étamine* est une étoffe de laine très légère dont il existe divers types. L'*étamine buratée* est une étamine de soie et laine (LAR.).

LE COMITÉ DU BULLETIN.

(à suivre)

# NATURALISATION DES MOTS ANGLAIS

## AU CANADA

On sait que le français du Canada a subi l'influence de l'anglais. Cette pénétration, d'ailleurs réciproque, est beaucoup moins profonde qu'on ne le croit et notre langue garde, au delà des mers, avec sa force d'expansion, sa vitalité créatrice et un pouvoir remarquable d'assimilation. Des mots qu'elle a empruntés à l'anglais, les uns, demeurés à la surface de la langue, ont conservé leur forme étrangère; les autres, en grand nombre, ont été absorbés, sont devenus réellement français. Il serait même souvent impossible de reconnaître leur origine, sans documents historiques. C'est ainsi que *township* est devenu *trompechipe*; *Sommerset*, *Sainte-Morissette*; *Standford*, *Sainte-Folle*. On ne peut guère pousser plus loin l'absorption; les syllabes anglaises, surtout pour les deux noms propres, n'ont vraiment été qu'un prétexte sonore à composer des mots agréables. Voici quelques déformations moins hardies et qui pourront nous servir de guide en des circonstances analogues. On y a compris les mots dont la déformation, invisible pour les yeux, est cependant réelle puisque les Canadiens les prononcent à la française.

Bacon	Bacon	Lard
Bargain	Bargain	Marché
Postage	Postage	Frais de port
Coercion	Coercion	Coercition
Drive	{ Drave	{ Flottage du bois
Drive	{ Draver	{ Flotter
Driver	{ Draveur	{ Flotteur
Shirting	{ Cheurtine	{ Toile
	{ Chatine	
Bother	Bâdrer	Ennuyer, raser
Boat	Baute	Bateau
Promissory	Promissoire	
Boom	Bôme	Barrage
Bun	Bonne	Brioche
Log	Logue	Tronc d'arbre
Runner	Ronneur	Coureur
Safe	Saïfe	Coffre-fort
Shave	Chéver	Raser
Shaver	Chéveur	Usurier

Shape	Chaïpe	Forme
Clear	Clairer	
Copper	Coppe	Sou
Copy	Copie	Exemplaire
Tea-board	Thébord	Cabaret
Cook	Couque	Cuisinier
Voter	Voteur	Électeur
Grocer	Groceur	Épicier
Grocery	Grocerie	Épicerie
Rail	Rêle	Rail
Sample	Simple	Echantillon
Yoke	Iouque	Joug
Peppermint	Papermane	Menthe
Pudding	Poutine	Poudingue

Cette liste suffira; on n'a voulu donner que des indications. C'est une clef que l'on peut compléter et alors consulter lorsqu'on aura un doute sur la forme française que doit revêtir le mot étranger. Si le mot se refuse à la naturalisation, il faut l'abandonner résolument, le traduire ou lui chercher un équivalent. Très souvent, après une brève réflexion, on le jugera tout à fait inutile: *steamer* est un doublet infiniment puéril de *vapeur*; et quel besoin de *smoking-room* pour un parler qui possède *fumoir*, ou de *skating*, quand, comme au Canada, il pourrait dire *patinoir*? C'est un devoir strict envers notre langue de n'ouvrir les portes sévères de son vocabulaire qu'à des termes nouveaux qui apportent avec eux une idée nouvelle et qui prennent au dépourvu nos propres ressources linguistiques.

RÉMY DE GOURMONT.

*Esthétique de la langue fr.* (2<sup>e</sup> édit.), p. 98.

NOTE. — Cette page, fort intéressante pour nous, de M. de Gourmont est extraite d'un chapitre où cet auteur cherche à formuler une règle pour la réforme des mots étrangers qui entrent dans la langue française. Ses données ne sont peut-être pas toujours exactes et ses conclusions parfois peuvent paraître hardies; particulièrement, ses citations de mots anglais francisés ne sont pas toutes également heureuses. Mais il est piquant de voir un philologue de la vieille France venir chercher en la Nouvelle des types de mots anglais naturalisés.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

## SARCLURES

\* \* \* " Il fit ses études médicales à l'Ecole Victoria, où il *gradua*".  
*Graduer* est un verbe transitif, qui signifie: élever à un grade universitaire. Il fallait dire: "...où il fut gradué", ou bien: "...où il se fit graduer".

\* \* \* Description d'un incendie: " On eut peur que les étincelles traversassent la rivière et *y* missent le feu".

Il faut deviner que le feu menaçait, non pas la rivière, mais une maison située sur l'autre rive.

\* \* \* " Un service hebdomadaire remontant le St-Laurent *serait retrograder au vieil état de choses*".

On ne rétrograde pas *à*, mais *vers* un état de choses. Et puis, qu'est-ce qu'un *service* qui *remonte* un fleuve? Comment un service *serait-il retrograder*?... On a peut-être voulu dire qu'établir un service de navires remontant le cours du Saint-Laurent serait rétrograder vers....

\* \* \* " Le plus gros steamer encore chargé *par voie du St-Laurent*",  
Etrange opération!

\* \* \* " Il n'y avait qu'une petite salle, pas *assez* suffisante pour rencontrer les frais".

Pléonasme: *pas suffisante* eût été suffisant.

\* \* \* "... le bon théâtre, *dont* M. X. ne cesse de se procurer".

Cette tournure, *que* je me suis procurée en sarclant la quatrième page d'un journal, est une faute *dont* on peut cependant se procurer des exemples en des endroits plus illustres.

\* \* \* " Il faisait des signaux pour l'*accouplement des convois*".

En français, on dit: l'*attelage* des chars, ou, si l'on veut, des wagons.

\* \* \* " Chose étonnante, le blessé conserva sa connaissance durant tout le trajet et parla à ses compagnons *avec la plus grande assurance*".

*Parler avec assurance* veut dire parler avec hardiesse, avec fermeté, sans se laisser intimider. Est-ce bien là ce qu'on a voulu dire?

\* \* \* " *La puissance lumineuse* de chaque bec est de...."

On a voulu dire: le *pouvoir éclairant*, la *puissance de la lumière*, l'*intensité lumineuse*.

\* \* \* “ *En rapport avec la gravure publiée par votre journal, je désire informer vos lecteurs. . . .* ”

*Au sujet de l'emploi impropre de cette locution, on ne saurait rien ajouter à ce qui a été dit par MM. Tardivel, Lusignan, Buies, Fréchette, etc.*

\* \* \* “ *Le docteur X et son personnel est revenu à la ville* ”.

Qu'est-ce que le *personnel* d'un docteur? D'ailleurs, le verbe étant au singulier, cela ne peut vouloir dire qu'une chose: le docteur est revenu avec son physique, avec son extérieur! . . . Tant mieux.

\* \* \* “ *Les applicants X et Y sont acceptés* ”.

En français on dit: *Les candidats* . . .

\* \* \* “ *MM. XXX ont autorisé M. Y, architecte, de faire les plans* ”.

Il lui ont demandé *de* les faire, ou l'ont autorisé *à* les faire.

LE SARCLEUR.

L'apparition d'un livre de M. Beaunier sur la *Poésie nouvelle* a provoqué des observations fort intéressantes sur la question de l'*e* muet, que le vers libre avait mise au vif sans la trancher. Nous avons surtout remarqué les études de M. Rémy de Gourmont et de M. Robert de Souza.

Pour M. de Gourmont, l'*e* féminin n'existe plus parmi les sons de la langue française; “c'est un signe d'écriture ne correspondant à rien dans la parole, une illusion graphique”; ce qu'on prend pour l'*e*, particulièrement l'*e* final, n'est qu'une résonance plus ou moins forte de toute consonne vibrante. On voit quelles conséquences aurait cette théorie au point de vue de la classification des rimes et de la mesure des vers.

M. de Souza s'est adressé à M. l'abbé Rousselot, le savant professeur de phonétique expérimentale, dont les instruments se prêtent merveilleusement à toutes les études qui ont pour objet les phénomènes du son. M. de Souza, grâce aux expériences faites dans le laboratoire du Collège de France, a pu constater que l'*e* est bien une “réalité phonétique”, mais que dans certains mots et dans certains groupements il tend à perdre toute valeur rythmique.

\* \* \*

Nous avons signalé à nos lecteurs l'invention de la machine à écrire à clavier phonétique, la *sonoscribine* de l'Association phonétique internationale. Dans la *Plume sténographique* (N° d'août-septembre), il est maintenant question d'une machine à sténographier; on l'appelle la *sténodactyle*. Dorénavant, les sténographes. . . *sténodactyleront*, les malheureux! Cependant, la terminologie de la sténographie mécanique n'est pas encore fixée; le *Maître phonétique* propose le mot *sonosténer*: un texte *sonosténé*. Voilà qui est fait pour réjouir les néologues.

## COMPTES RENDUS

E.-Z. MASSICOTTE. — *Conteurs canadiens-français du XIX<sup>e</sup> siècle*, avec préface, notices et vocabulaire. VIII-330 pages. C.-O. Beauchemin & fils, Montréal, 1902.

M. Massicotte a eu l'heureuse inspiration de publier, avec une notice sur chaque auteur, un choix de contes canadiens-français. On aimera à relire et à comparer les récits où MM. de Gaspé père, Fréchette, Beaugrand, etc., se sont plu à conserver la couleur locale, le parler de nos gens, le geste populaire; les contes de MM. Faucher de Saint-Maurice, Lemay, Chauveau, etc., dont les héros ont appris la grammaire; les nouvelles, modernes et de tous pays, de Madame Dandurand et de M. Choquette. . . .

Ces œuvres, d'inégale valeur, étaient éparses; groupées, on les juge mieux. De ces productions diverses, les meilleures ne sont-elles pas encore la *Nuit chez les sorciers*, *l'Aventure de David Larouche*, et la *Légende du père Romain Chouinard?* et M. Philippe de Gaspé père, créateur du conte canadien, ne demeure-t-il pas le prince de notre littérature populaire?

A cette série de contes et de légendes, M. Massicotte a ajouté une préface, trop courte, qu'il faut lire, et un vocabulaire fort intéressant. Quelques erreurs se sont glissées dans ce vocabulaire; il faut les attribuer sans doute à ce que M. Massicotte, au lieu de faire lui-même les recherches nécessaires, s'est parfois rapporté au jugement d'auteurs peu sûrs. Le lexique des *Conteurs canadiens-français* n'en est pas moins une contribution précieuse à l'étude de notre parler.

\* \* \*

J. GILLIÉRON et EDMONT. — *Atlas linguistique de la France*. I<sup>er</sup> fascicule. H. Champion, Paris, 1902. Prix de souscription, par fascicule: 20 francs. Prix de l'ouvrage complet: 700 francs.

Le premier fascicule de cet important ouvrage est paru. Il est consacré à la lettre A.

Cet atlas, que les deux savants auteurs appellent une "modeste ébauche", et qu'une voix autorisée a proclamé comme "le plus vaste et le plus génial effort tenté jusqu'ici dans le domaine dialectologique", est le résultat d'une consciencieuse enquête qui a porté sur les parlers de 639 localités disséminées sur le territoire roman de la France, de la Belgique, de la Suisse, de l'Alsace, des îles Normandes et du Piémont. Il se composera de 1,800 cartes, dont chacune reproduira

la carte de la France et sera consacrée à un mot ou à un type morphologique; les spécimens recueillis seront reproduits aux endroits qu'il faut, pour qu'on connaisse à première vue leur patrie linguistique et qu'on puisse étudier pour ainsi dire sur place la géographie des caractères dialectaux et les aires lexicologiques.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt que présente cette œuvre colossale au point de vue du parler français au Canada. Notre langue populaire ne constitue pas, il est vrai, dans son ensemble un patois; mais elle a un très grand nombre de formes patoises importées de la Normandie, de la Saintonge, du Poitou, de la Picardie, du Perche, de l'Aunis, de l'Anjou, de la Touraine, de la Beauce, de l'Angoumois, du Dauphiné, de la Franche-Comté et de la Bourgogne. Restituer à leur patrie linguistique ces produits confondus, est une tâche que rendra relativement facile l'ouvrage de MM. Gilliéron et Edmont.

L'*Atlas* sera suivi d'un volume qui renseignera le lecteur sur les conditions dans lesquelles les matériaux ont été recueillis, sur l'âge, l'état social, le degré de culture intellectuelle des personnes interrogées; car on s'est interdit de faire figurer dans l'*Atlas* aucun mot, aucune forme qui n'aient été recueillis par M. Edmont lui-même de la bouche de sujets consultés sur place. Une *Notice*, publiée en même temps que le 1<sup>er</sup> fascicule, est destinée à suppléer provisoirement ce volume. Dans cette *Notice*, les auteurs se plaisent à reconnaître que c'est leur éditeur, M. Champion, qui, en prenant à sa charge tous les frais des longs voyages nécessités par leur enquête ("quatre années consécutives de voyages en zigzag") a rendu possible l'exécution de l'*Atlas*. Ajoutons que l'*Atlas linguistique de la France* est publié sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique.

A. R.-LAGLANDERIE.

---

" Il ne faut pas souffrir une fausse règle qu'on a voulu introduire d'écrire comme on prononce, parce qu'en voulant instruire les étrangers et leur faciliter la prononciation de notre langue, on la fait méconnaître aux Français mêmes... On ne lit pas lettre à lettre, mais la figure entière des mots fait impression sur l'œil; de sorte que, quand cette figure est changée considérablement tout à coup, les mots ont perdu les traits qui les rendaient reconnaissables à la vue et les yeux ne sont pas contents." BOSSUET.

\*  
\* \*  
\*

L'orthographe phonétique n'est pas une invention nouvelle. Presque tous les grammairiens français s'en sont occupés. A Rome même, aux beaux jours de la langue latine, on disputait là-dessus. Auguste, au rapport de Suétone (*Vie d'Auguste*, c. LXXXVIII), suivait dans son orthographe les principes de ceux qui pensent qu'il faut écrire comme on parle: "Orthographiam, id est formulam rationemque scribendi a grammaticis institutam, non adeo custodit; ac videtur orum potius sequi opinionem, qui perinde scribendum ac loquimur existimant".

# L. H. GAUDRY

COMMISSIONNAIRE ET ENTREPRENEUR

Tôle d'acier pour plafonds, extérieurs et façades d'édifices.	Parquets, tuiles, etc.
Plâtre, papier et carton d'amiante.	Fer et métaux de toutes sortes.
Manteaux de cheminées en bois et en brique.	Appareils de plombage et de chauffage les plus perfectionnés.
Brique pressée, terre cuite.	Bouilloires, calorifères, etc., etc.

101, rue St-Jean . . . QUEBEC

EN VENTE A LA

## Librairie Montmorency-Caval

PRUNEAU & KIROUAC

34, RUE DE LA FABRIQUE et 116, RUE SAINT-JOSEPH

Du Geste artistique, par Harmant-Damien, 75 c.—Théâtre d'Eugène Labiche, en 10 vols, \$8.75.—Théâtre des Campagnes, en 8 vols, \$7.00.—L'art de bien dire, par Dupont-Vernon, 90 c.—Diseurs et Comédiens, par le même, 90 c.—Déclamation, école du Mécanisme, par Paul Grivollet, 50 c.—L'art de la conversation au point de vue littéraire et chrétien, par le R. P. Huguet, 40 c.—Traité de la prononciation française, par Jules Maigne, 50 c.—Manuel de la parole, par Adjutor Rivard, relié, 75 c.—Méthode d'élocution et de déclamation, par Colonnier, en 3 séries, \$1.55.—Livre de lecture et de récitation, par Couturier, 75 c.—Le livre des Orateurs, par Timon, beau volume, relié, \$3.

F.-X. PETITCLERC

JULES GARNEAU

## AU BON MARCHÉ

MAISON FONDÉE EN 1878

## N. GARNEAU & CIE

IMPORTATEURS

HAUTE-VILLE . . QUEBEC

Assortiment général de marchandises d'étape et de fantaisie aux plus bas prix du MARCHÉ

**SPECIALITE :** Marchandises a l'usage du Clerge

TEL. 873

**UN SEUL PRIX**

# A. GRENIER

EPICIER ET MARCHAND DE VINS

SPECIALITE: ARTICLES DE CHOIX

94-96, RUE SAINT-JEAN

TELEPHONE 241

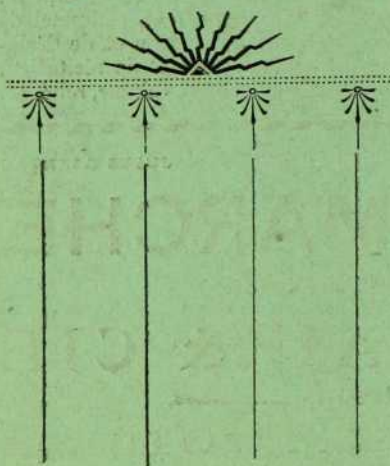
QUEBEC

6, rue de la  
Fabrique  
Haute-Ville  
QUEBEC

## J. P. GARNEAU

Libraire-  
Editeur  
et  
Marchand  
d'Ornements  
d'Eglise.

# Ed. Marcotte



IMPRIMEUR,

RELIEUR

ET

REGLEUR

82, RUE SAINT-PIERRE

— QUÉBEC —

## ABRÉVIATIONS

---

acc. dét. = acception détournée	fr. = fréquemment usité	r. = rarement usité
adj. = adjectif, — tivement	franç. = français	s. = substantif
adv. = adverbe, — bialement	intr. = intransitif	sign. = signifiant, — fication
am. = américain	lat. = latin	sing. = singulier
anc. = ancien	litt. = littéralement	sol. = solécisme
ang. = anglais, anglicisme	loc. = locution	t. = terme
arch. = archaïsme	m. = masculin	techn. = technologique
barb. = barbarisme	néol. = néologisme	tr. = transitif
can. = canadien, Canada	nouv. = nouveau	v. = verbe, voyez
cf. = comparez	pl. = pluriel	var. = variante
ex. = exemple	pop. = populaire	vic. = vieieux
f. = féminin	pron. = prononciation	vx = vieux

---

## SIGNES ABRÉVIATIFS

---

- \* Devant le mot qui forme la tête d'un article lexicographique, l'astérisque indique parfois que, si l'on a cru utile de présenter quelques observations sur ce mot, il ne s'en suit pas nécessairement qu'on ne puisse l'employer; ce mot peut être un mot reçu dans la langue française, un néologisme de bon aloi, un archaïsme qu'on aime à conserver, un mot étranger qui n'a pas en français d'exact équivalent, etc.
  - ← La flèche indique l'étymologie, la filiation, l'origine d'un mot, d'une locution, d'une tournure, d'une prononciation.
  - Le tiret marque certaines subdivisions dans le texte d'un article.
  - = Le tiret double annonce la signification, la traduction, l'équivalent de ce qui précède.
  - || Le trait double vertical indique les acceptions d'un mot, ou le sens attribué, dans le parler français au Canada, au mot qui fait le sujet d'un article lexicographique. Le terme propre français, le mot qu'on propose de substituer à celui qui forme la tête de l'article, quand il y a lieu, suit ce signe.
  - | Le trait vertical indique un emploi spécial du mot dont il s'agit, une locution particulière où il entre.
- † ou REM. — Le pied de mouche, ou l'abréviation REM. précède parfois les *remarques* dont l'objet n'est pas nécessairement de justifier l'usage d'un mot, mais qu'on croit intéressantes ou curieuses au point de vue philologique.  
(Les noms de lieux, à la suite d'un mot du lexique ou d'une acception, désignent les endroits où l'on a recueilli ce mot, relevé cette acception.)

# BULLETIN

DU

## PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité spécial, nommé par le Bureau de direction.

Conditions d'abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union Postale, 7 francs; réduction de moitié aux élèves des Collèges et des Couvents.

On peut devenir membre de la Société et recevoir le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$2.00 pour les membres actifs; \$1.00 [Etranger: 7 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres qui n'ont pas payé le montant de leur cotisation avant le 30 septembre, chaque année, sont rayés des listes.

Les membres sont priés d'avertir le Secrétaire de tout changement d'adresse et de lui signaler toute erreur qui pourrait se produire dans la distribution du BULLETIN.

Pour tout ce qui concerne la Société (demandes d'inscription, versements de cotisations, etc.) et le BULLETIN (rédaction et administration), s'adresser :

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*,

Université Laval,

QUÉBEC.

---

QUÉBEC. Edouard Marcotte, Imprimeur.